

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 9 juillet 2015

**Rapporteur :
Madame Gwenaëlle
GOUZIEN**

N° 23

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 17/07/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 17/07/2015 (accusé de réception du 17/07/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Convention concernant l'organisation de visites guidées et ateliers à destination des publics de la Maison pour Tous de Penhars

La mise en place d'un partenariat entre la Maison pour Tous de Penhars et la ville de Quimper avec son musée des Beaux-Arts et son service d'animation du patrimoine va permettre de renforcer l'accès à la culture et au patrimoine auprès des publics du quartier de Penhars.

Dans le but de renforcer l'accès à la culture aux habitants du quartier de Penhars, la MPT de Penhars, le musée des beaux-arts et le service d'animation du patrimoine de la Ville de Quimper (« Maison du Patrimoine ») souhaitent construire en 2015 un projet de 5 visites alliant la découverte des collections du musée et des richesses patrimoniales du quartier de Penhars sous la forme de visites guidées assurées par un guide-conférencier agréé par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Ce projet cherche à développer la mobilité des publics entre le quartier et le centre-ville mais également à valoriser le patrimoine du quartier de Penhars, tout en élaborant un partenariat constructif basé sur un projet fédérateur autour des arts et du patrimoine.

La présente convention définit les modalités de cette collaboration pour l'année 2015. Il est notamment convenu que la ville de Quimper tarifie sur l'ensemble des visites de ce partenariat, un forfait de 100 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer cette convention applicable au projet.

Le maire,

Ludovic JOLIVET